

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2015

ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES - (N° 2676)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE17

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

Au début de l'alinéa 31, substituer aux mots :

« l'attache ou certaines pratiques mises en œuvre de longue date »,

les mots :

« certaines pratiques mises en œuvre de longue date (l'attache) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel